

TARIF 01/03/2024*

TAUX DE PRISE EN CHARGE	HOSPITALISATION EN SERVICE DE SOINS	PRIS EN CHARGE PAR L'ASSURANCE MALADIE		A LA CHARGE DE L'ASSURE OU DE LA MUTUELLE Le ticket modérateur = Tarif Journalier de Prestation (TNJP). 20% DU TNJP à la charge de l'assuré ou de la mutuelle
Patient à 100% sécurité sociale ex: Invalidité, ALD.....	GMT	GMT: Selon l'arrêté du 4 Décembre 2023 relatif à la classification et à la prise en charge des prestations d'hospitalisation du Ministère de la Santé et de la Prévention, le forfait GMT est déterminé en fonction de la longueur du séjour et du dossier médical du patient. Le GMT est pris en charge par la sécurité sociale.		
Patient à 80% Sécurité sociale	GMT	GMT: Selon l'arrêté du 4 Décembre 2023 relatif à la classification et à la prise en charge des prestations d'hospitalisation du Ministère de la Santé et de la Prévention, le forfait GMT est déterminé en fonction de la longueur du séjour et du dossier médical du patient. Le GMT est pris en charge par la sécurité sociale.	TARIF TJNP par jour	
	HOSPITALISATION PARTIELLE EN DIGESTIF		144,52 €	28,90 € par journée de presence
Suppléments hôteliers	Livre de recette			16 €
Consultations Diététiques EXTERNES	1ere Consultation			45 €
	Consultation de suivi			30 €

* La facturation des honoraires suit le taux du dossier , elle est déterminée en fonction du besoin en soins du patient.

Pour plus d'information, merci de vous adresser à l'accueil.